

QUESTIONS SUR L'ACTUALITE

Questions sur l'actualité
10 mai 2012- 6h35, 7h35 et 8h35

Editorialiste : Dr Yves Ekoué AMAÏZO,
Radio Africa numéro 1



A retenir

- ✓ Des progrès en matière de résultats démocratiques en Afrique ?
- ✓ Ethique est passée par pertes et profits
- ✓ Nettoyer le fichier électoral
- ✓ Légitimation par l'Occident ?
- ✓ Vers des fichiers électroniques biométriques ?

Thème en gestation

- ◆ Mali : pour qui travaille la CEDEAO, une structure supranationale à l'écoute d'instructions étrangères ?
- ◆ La Mauritanie innove avec la finance islamique : la France vote pour « *wait and see* »
- ◆ Elections africaines sans vérité des urnes

Elections africaines sans vérité des urnes : qui empêche la mise en place de fichiers électroniques biométriques ?

L'Afrique en général, l'Afrique francophone en particulier, a graduellement fait des progrès en matière de résultats électoraux. On est passé des triomphes sans combattants entre 95% - 100% des suffrages pour passer à des résultats autour de 60% - 70% mais fondés sur des résultats contestés. Il faut nécessairement organiser les fraudes et empêcher les organisations politiques et de la société civile, mais aussi les observateurs d'observer la vérité. L'éthique, passée par pertes et profits, ne fait qu'augmenter l'indignation et les protestations. Mais c'est surtout le soutien sous la forme de la légitimation extérieure qui assure le gagnant de sa victoire. Alors, entre indifférence et critiques de formes, l'armée non-républicaine fait la loi. Considérée par les pays occidentaux qui influencent les pays africains comme la seule structure « organisée », l'armée africaine devient l'arbitre-juge et partie sur l'avenir des pays. Si les militaires sont des républicains comme au Niger, le pays entre paisiblement dans une phase de démocratie basée sur la vérité des urnes. Si l'armée est remplie de militaires non-républicains et en plus gourmands en termes de corruption et contrôle d'une mafia

Mais si malgré cela, le pouvoir en place a peur de perdre, alors on publie des résultats inachevés, tronqués, faux, inversés et surtout non-audités. C'est alors la commission électorale ou/et la cour constitutionnelle qui sont appelées à légitimer l'impensable.

S'il faut dénoncer ces pratiques frauduleuses qui n'honorent pas les dirigeants africains, il faut reconnaître que les nombreuses organisations de la société civile ont du mal à mener leur combat pour la vérité des urnes, la liberté et la démocratie sans entraves du pouvoir en place et des militaires.

Une fois les résultats validés par les instances juridiques (*commission électorale dite indépendante et cour constitutionnelle*), la communauté internationale vient à la rescousse pour rappeler à tout un chacun d'accepter les résultats, de respecter le verdict des urnes et de ne pas provoquer de troubles.

Sinon les menaces de répression peuvent devenir rapidement réalité. Ce point est tel qu'un pays comme le Nigeria a pu donner cette injonction aux opposants béninois sommés de se taire... L'ingérence est passée

clanique, alors le pays et les populations sont pris dans un piège qui dure parfois depuis 52 ans déjà pour certains pays.

Pour résoudre ce problème, il faut aller à la source : nettoyer le fichier électoral et la liste électorale.

Les fraudes sans limites sont permises notamment par l'exclusion de la Diaspora des listes électorales, la récupération de leurs suffrages, la délivrance de cartes d'électeurs à des citoyens non nationaux (*comme des étrangers ou des morts*), la multiplication des bureaux de votes, la création de bureaux fictifs sur fonds de découpage électoral inique, le bourrage des urnes, etc. On rappelle aussi que des citoyens non-inscrits peuvent voter, des bulletins sont validés par avance ou alors les fiches de contrôle n'existent pas, les urnes sont non scellées ou disparaissent, les résultats non acheminés ou disparaissant lors du transfert, ou même disparaissant par enchantement. Il est difficile alors d'envoyer des « observateurs » indépendants pour constater une indisponibilité des listes électorales au niveau de chaque bureau de vote.

de l'ex-pays colonial à des voisins soucieux de rester les interlocuteurs dignes des premiers en Afrique. Alors, ce n'est pas demain la veille que la démocratie africaine pourra retrouver ses lettres de noblesse.

Ainsi quand on apprend le 28 avril 2012 que la République du Congo (Brazzaville) révisé partiellement sa loi électorale pour les législatives de juillet 2012 et que les réformes constitutionnelles restent bloquées ou sous l'injonction du pouvoir en place au Togo, on peut se demander pourquoi le modèle ghanéen ne peut être suivi.

Le Ghana a décidé de créer un fichier électoral biométrique tout en permettant ainsi de nettoyer la liste électorale de 12 millions d'électeurs et avoir un consensus général en amont de l'élection présidentielle de décembre 2012. Même les personnes handicapées sont prises en compte. Bravo, un grand bravo pour les générations de Présidents ghanéens adeptes de la vérité des urnes, ce depuis Jerry Rawlings, John Kofi Kufuor et John Atta Mills. Annoncé en octobre 2009 à Madagascar, le fichier électoral biométrique reste toujours un projet... YEA.



Contact Africa1
+33 1 55 07 58 07/01
www.africa1.com

E-mail:

info@africa1.com
yeamaizo@amaizo.info

Questions sur l'actualité

La Grande Matinale
Lundi à Vendredi :
6h35, 7h35 et 8h35
et en Podcast

Questions sur l'actualité

Une rubrique qui offre une réponse à
chaud des Africains aux Africains.

Cette chronique afrocentrique permet
d'apporter des éclairages originaux,
assurément différents de
l'occidentalo-centrisme ambiant.



Interdépendance africaine

www.amaizo.info

Rubrique
Chronique afrocentrique

[http://amaizo.info/category/
chronique-afrocentrique/](http://amaizo.info/category/chronique-afrocentrique/)